

## SERVICE RENFORCÉ À DOMICILE (SRAD)

VIVRE CHEZ SOI  
DANS LE RESPECT DE SES ENVIES



### CONTACT :

Anne-Sophie Piori

Infirmière coordinatrice

06 49 60 18 53

[coordinatrice-srad@ehpad-cmazier.fr](mailto:coordinatrice-srad@ehpad-cmazier.fr)



### SITE INTERNET :

[www.ehpad-constancemazier.fr](http://www.ehpad-constancemazier.fr)



### ADRESSE :

EHPAD public CONSTANCE MAZIER

4 rue Hémet

93300 Aubervilliers

01 53 56 35 35



## QU'EST-CE QUE LE SRAD ?

Le SRAD s'adresse aux **personnes âgées de 60 ans et plus**, en **perte d'autonomie** souhaitant continuer à vivre chez elles et dont les critères de vulnérabilité nécessitent un accompagnement renforcé à domicile.

Ce service innovant offre les **services de l'EHPAD à domicile**. Il vient en complémentarité aux prestations de droit commun (services du domicile).

L'accompagnement proposé par le SRAD est **financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)**.





## CE SERVICE INNOVANT REPOSE SUR 5 PILIERS



### COORDINATION RENFORCÉE ET EXPERTISE GÉRIATRIQUE :

Évaluation de la fragilité; **lien entre les intervenants**; préventions; télémédecine.



### ADAPTATION DU LOGEMENT :

**Aménagement du lieu de vie** à partir des préconisations d'un-e ergothérapeute; sécurisation via une **permanence 24h/24** de téléassistance.



### ACCOMPAGNEMENT ET MAINTIEN DU LIEN SOCIAL :

Suivi régulier à domicile par des Assistantes de Soins en Gérontologie (ASG); évaluation par un-e psychomotricien·ne; soutien psychologique; participation aux activités, aux spectacles et aux sorties proposés par l'EHPAD; appui administratif.



### GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE :

Solution d'accueil temporaire ou d'urgence dans l'EHPAD; **astreinte de nuit** par des infirmier·ères.



### SOUTIEN DE L'AIDANT :

**Appui social** et **psychologique**; partage régulier d'information avec l'aidant; orientation vers des solutions de répit.



## LES ÉTAPES D'INCLUSION

- 1 **Prise de contact** avec notre équipe
- 2 Organisation d'une rencontre pour échanger sur les **modalités de l'accompagnement** et pour **évaluer les besoins de la personne âgée**
- 3 **Présentation du dossier** en commission
- 4 **Signature du contrat** d'accompagnement. Il encadrera la prise en charge de la personne accompagnée dans le dispositif.

## LES CRITÈRES D'INCLUSION

- ✓ Personne âgée de **plus de 60 ans**
- ✓ Habitant à **Aubervilliers**
- ✓ En situation de **perte d'autonomie**
- ✓ Dont l'état de santé est **compatible** avec le **maintien à domicile**

## UN PARCOURS COORDONNÉ

Un **référént unique** coordonne :

- les **services à domicile** déjà existants,
- les **prestations complémentaires** proposées par le SRAD.

Cette solution alternative et personnalisée, encadrée par une **équipe de professionnels dédiés**, permet le maintien à domicile de toute personne qui le souhaite.



## L'ÉQUIPE

- Une infirmière coordinatrice
- Un médecin coordonnateur
- Un-e psychologue
- Un-e ergothérapeute
- Un-e psychomotricien·ne
- Deux **Assistantes de Soins en Gérontologie**
- Une assistante sociale



## LES PARTENAIRES

L'équipe de professionnels du SRAD est soutenue par des partenaires qui peuvent appuyer l'accompagnement individuel :

- **CCAS d'Aubervilliers**,
- **Filière gériatrique** du Centre Hospitalier de Saint-Denis,
- Équipe **Mobile de Gériatrie**,
- Équipe **Mobile de Soins Palliatifs**,
- Équipe **Mobile de Psychiatrie** du **Subject Âgé**.